## La procession du Saint-Sang à Bruges, une tradition séculaire

Benoit Kervyn, consultant pour le patrimoine religieux de la ville de Bruges, coordinateur de la procession du Saint-Sang.

A Bruges, dans la basilique du Saint-Sang, on conserve une fiole en cristal de roche dans laquelle est conservé du sang coagulé. D'après la tradition, lorsque l'on enleva le Christ de la croix, Joseph d'Arimathie essuya les plaies du crucifié et ce sang coagulé fut conservé à Jérusalem. Toujours selon cette tradition, lors de la seconde croisade, Thierry d'Alsace, comte de Flandre a reçu des mains du patriarche de la ville sainte cette relique qu'il offrit à son retour à la ville de Bruges (1150). La relique fut déposée dans la chapelle que le comte avait fait construire en annexe de son palais brugeois. Or dans les années 1960, la provenance de Jérusalem était de plus en plus douteuse. D'abord, le silence des textes ; aucun récit des pèlerins ne mentionne une relique du sang du Christ présente à Jérusalem. D'autre part pourquoi doit-on attendre 1256, soit plus d'un siècle (!), pour avoir une première mention dans un texte brugeois de la présence de cette relique dans la ville flamande? Nous savons par contre qu'à Constantinople diverses reliques de la Passion du Christ étaient conservées dans la chapelle du palais impérial. Constantinople est pillée par la 4<sup>e</sup> croisade (1204). Les Vénitiens, mais aussi les Flamands, s'emparent des trésors. De plus, c'est le comte de Flandre, Baudouin IX, qui est élu comme nouvel empereur. C'est très probablement lui qui envoya la relique du Saint-Sang à ses filles qui gouvernaient le comté depuis Bruges. De plus, une analyse faite dans les années 1970 indique que la fiole est de facture byzantine datant des X-XIe siècles. Tout porte donc à croire que cette relique n'est pas un cadeau, fait à Jérusalem, à un comte de Flandre en remerciement de sa bravoure lors de la prise de la ville sainte, mais serait, tout simplement, un butin de guerre provenant de Constantinople.

Mais dès son arrivée à Bruges, la relique, propriété de ville, est très importante, et pas uniquement comme objet de dévotion. Le premier texte relatant la présence de cette relique à Bruges concerne le refus par les magistrats à deux personnes arrêtées pour escroqueries de jurer sur la relique (1256). Lorsque Philippe le Bel, dans le conflit opposant la Flandre et la France, s'approche de Bruges, une délégation brugeoise lui demande de ne pas toucher au Saint-Sang. La promesse du roi est encore conservée dans les archives de la ville (1297). Dans la procession de la Sainte-Croix, la relique a sa place dès 1304, et les corporations sont obligées d'y participer. Les magistrats constatent que cette relique est une mine d'or. On déplace la foire de Bruges de quelques semaines afin de faire coïncider l'évènement commercial avec la procession. De plus, le 1 juin 1310, après de longues négociations, le pape Clément V autorise de manière officielle la dévotion de la relique du Saint-Sang. Les pèlerins affluent à Bruges et participent à la procession annuelle. Les comptes de la ville révèlent que chaque année des travaux sont effectués pour la réfection des rues et des ponts empruntés par la procession, des messagers vont jusqu'à Palerme annoncer l'évènement. Celui-ci reflète la prospérité de la ville; y participent: les magistrats, les chapitres, des cavaliers, les corporations, les chambres de rhétorique, des musiciens, les nations étrangères, etc. À partir du début du XV<sup>e</sup> siècle, une confrérie organise la procession et les 31 membres sont choisis parmi les bourgeois de la ville. Leur but est double : conserver la relique et stimuler la dévotion à celle-ci. Chaque année, le premier lundi après le 3 mai, la procession fait le tour extérieur de la ville, en référence à la protection divine. Lors des guerres de religion, la relique est

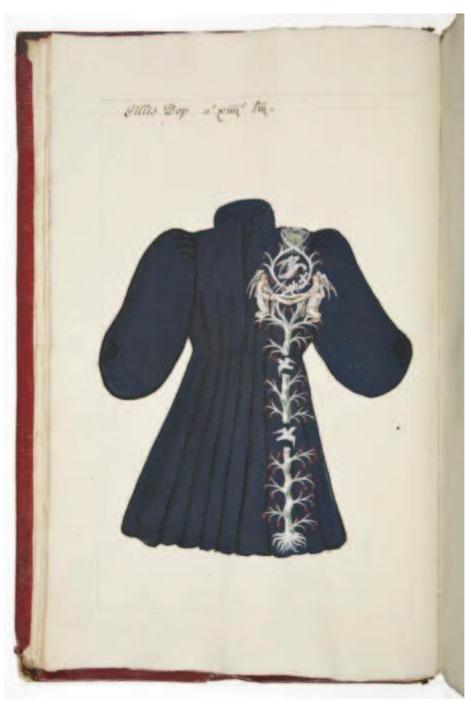
mise en sécurité et la procession abolie (1578-1584). Avec la Contre-réforme, la procession, maintenant à l'intérieur des remparts, évolue vers une cavalcade; au XVIIIe siècle, les chars représentent divers animaux exotiques en papier mâché, de même que des scènes historiques ou allégoriques. La dernière procession sous l'Ancien Régime a lieu e 1796. Pour échapper aux révolutionnaires français, la relique est mise une nouvelle fois en sécurité, il faudra attendre 1819 pour qu'elle sorte de nouveau en procession. Influencées par le nouveau courant que connaît l'Eglise de cette époque, les sept paroisses de la ville défilent avec écoles, pensionnats, congrégations et confréries portant reliquaires, statues ou bannières de procession. En 1900, la Noble Confrérie du Saint-Sang décide d'un nouveau concept. Des scènes du Nouveau Testament et des tableaux historiques sont représentés (avec chars et costumes appropriés) par toutes les couches de la société et l'on réalise quelques statues qui sont portées dans la procession. En 1916, les autorités allemandes interdisent de sortir en procession, provoquant chez les Brugeois un mouvement de protestation. Ce sont des enfants qui outrepassent l'ordre et font une partie du parcours séculaire. Lors de l'Entre-Deux-Guerres, la procession connaît une influence théologique et l'on y introduit des chœurs. De 1941 à 1944, la procession ne sort pas. À la Libération de Bruges (12 septembre 1944) la procession sortira deux fois. Dans les années 1950, une professionnalisation apparaît : un régisseur travaille avec costumier et perruquier, une sonorisation (camouflée dans les chars) remplace les chœurs. Cependant, ce dernier changement est peu apprécié des participants et des gens venant voir la procession. Une diminution des deux groupes fait que la Confrérie et la ville de Bruges décident de changer résolument les choses.

La procession, organisée par la Confrérie mais avec un important soutien financier et logistique de la part de la ville de Bruges, devient un ensemble de tableaux vivants (théâtre de rue), où acteurs, musiciens, danseurs, chœurs, cavaliers etc. évoquent les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; la partie historique relate l'arrivée de la relique à Bruges, ensuite défilent les confréries, avec reliquaires et statues, la Confrérie du Saint-Sang entourant la relique du Saint-Sang, le clergé et la Ville. On décide aussi de ne plus sortir la procession le lundi après le 3 mai, mais d'opter pour le jeudi de l'Ascension. Ces changements font que Bruges accueille aujourd'hui entre 25 000 et 40 000 visiteurs. Plus que jamais, la procession du Saint-Sang est le jour des Brugeois. Les 1 700 participants, dont le plus jeune a trois ou quatre mois et le plus âgé 85 ans, de toutes couches sociales confondues, participent par conviction religieuse, parce que cela fait partie du patrimoine brugeois, parce qu'ils sont Brugeois. Fait étonnant, 80% des participants reviennent chaque année, il n'est donc par rare de voir des gens avec 10, 25, 50 et plus d'années de fidélité. Les rôles passent souvent d'ailleurs de mère à fille, de père à fils. Un Grand soin est porté à l'exactitude historique des costumes bibliques et historique, à la finition ; le rôle donné à telle personne, son âge mais aussi sa physionomie doivent correspondre au personnage représenté. Cette tradition séculaire, cette chaine transmise de génération à génération, cet engouement des Brugeois, ont fait que la procession du Saint-Sang de Bruges appartient depuis 2008 à l'Inventaire flamand du patrimoine culturel immatériel et a été inscrite en 2009 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.



Basilique du Saint-Sang à Bruges





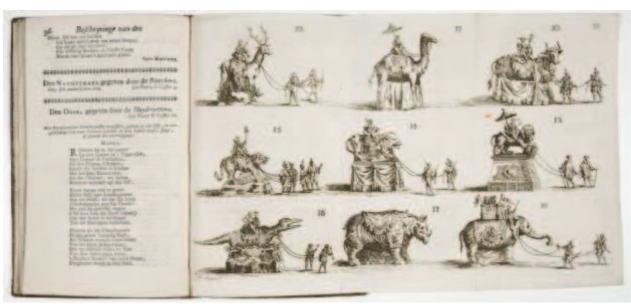
Costume de la confrérie du Saint-Sang



Confrérie du Saint-Sang



Collier de la confrérie du Sant-Sang.



Chars financés par différentes confréries



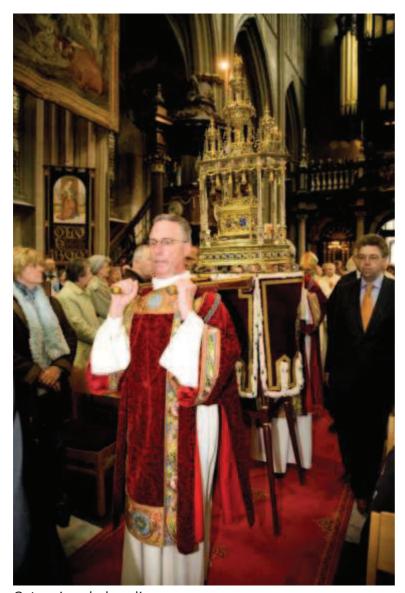
La procession du Saint Sang dans l'Entre-deux-guerres



Stockage des accessoires de la procession



Accessoires de la procession



Ostension de la relique



La procession de nos jours



La procession de nos jours



Les autorités civiles